

connut que M. Edgar s'était conduit avec la plus parfaite honorabilité, qu'il n'avait aucun reproche à lui faire et que lui-même ne savait pas ce que paier voulait dire. Ces paroles furent accueillies par un éclat de rire général et quelques sifflets.

L'hon. M. Mitchell rendit aussi témoignage à M. Edgar et il parla avec une ironie mordante de la conduite du député de Kent.

Vous pouvez juger par là de l'espèce de représentant qui a été donné à nos co-religionnaires du Nouveau Brunswick et de la valeur morale du successeur de M. Renaud.

La session va s'ajourner d'ici à peu de jours.

8 Mai.—Seconde lecture et passation du bill de l'hon. M. Mitchell concernant le pilotage. Ce bill, d'une extrême importance contient un grand nombre de clauses qui ont presque toutes été approuvées des deux côtés de la Chambre.

L'ancienne loi a été fort modifiée par ce bill; cependant le principe de la compétition n'a pas été admis; les pilotes, comme par le passé, formeront une Corporation. C'est sur cela que les honorables membres se sont le plus échauffés la bile; mais tout est bien qui finit bien.

9 Mai.—Il n'y pas à se le dissimuler, la Chambre aime de temps à autre à s'occuper de bagatelles: cela repose, apparemment. A cette séance, il s'est agi des maîtres de poste qui s'occupent d'élections. Il paraît, du moins M. Mackenzie le dit, qu'un inspecteur des postes du Haut-Canada a travaillé pour le candidat ministériel. Il propose:

1o. Que l'inspecteur des postes méritait la censure de la Chambre; 2o. que le Gouvernement devrait démettre ses fonctionnaires qui cabalent dans les élections; 3o. que le Gouvernement avait tort de laisser certains de ses officiers travailler dans les élections et que défense expresse, sous peine de perdre leur place, fut faite à tous les employés du Gouvernement de se mêler d'une façon quelconque aux élections.

L'hon. M. Tupper proposa en amendement que la Chambre passât à l'ordre du jour.

L'amendement a été emporté par 33 voix de majorité.

Durant les débats, M. Baker a dit que l'Opposition avait bien tort d'être si chatouilleuse; qu'il connaissait plusieurs maîtres de poste et autres employés du Gouvernement qui, durant les élections avaient travaillé fortement pour des membres appartenant à l'Opposition.

10 Mai.—Adoption de plusieurs bills et de plusieurs items pour explorations géologiques, explorations sur le Pacifique, etc.; etc. le tout se monte à \$973,298.

J. A. CHAMPAGNE.

ÇA ET LÀ.

Dix-huit cents Canadiens sont partis, ces jours derniers, de Québec et de ses environs pour les Etats-Unis. De toutes parts on s'accorde à dire que jamais l'émigration n'a été aussi considérable. Hélas! qu'allons-nous devenir? Et, pourtant l'émigration continuera tant que nous n'aurons pas d'industrie.

Nous sommes surpris de voir que personne ne s'est levé durant la présente session fédérale pour démontrer les besoins et les souffrances du Bas-Canada, pour agiter la question de l'industrie au point de vue bas-canadien; on dirait que tout est bel et bien pour nous, que nous devons être contents de n'être pas plus mal que nous sommes. Nous sommes les moutons de la Confédération.

Les demoiselles de Montréal organisent en ce moment un bazar de première classe au profit de Notre-Dame de Lourdes. Il s'ouvre aujourd'hui, jeudi, dans une des salles de l'école des Frères, coin des rues Ste. Catherine et St. Denis. Nous espérons que ce bazar sera encouragé comme il mérite de l'être.

DEUX NOUVEAUX JOURNAUX.

Le *Courrier de Rimouski* est ressuscité avec M. H. Z. Duberger comme rédacteur et M. A. G. Dion comme propriétaire. Il sera conservateur.

Quand une fois un journal a paru il faut qu'il repaïsse. Beauharnois ne peut pas vivre sans un journal. Cette fois c'est *L'Echo de Beauharnois* qu'il s'appellera. M. Thomas Brossoit, avocat, en est le propriétaire-rédacteur. Il sera national.

Nous souhaitons succès et prospérité à nos deux confrères et espérons que le public saura les encourager. Que les hommes instruits n'oublient pas que c'est à eux qu'il appartient d'en courager les journaux et d'en répandre la lecture dans nos campagnes.

LE BARREAU.

Un correspondant écrit dans la *Gazette* de Montréal que si les avocats ont droit de se plaindre des juges, ils devraient avec beaucoup plus de raison se plaindre d'eux-mêmes, de leur apa-

thie et de leur indifférence pour tout ce qui intéresse leur ordre. Qu'ont fait les anciens avocats pour empêcher cet encombrement qui a été si fatal à la profession, pour élever le niveau des études légales et faire respecter leur profession? Ont-ils jamais rien proposé pour amender une procédure ridicule et rendre l'organisation de nos tribunaux raisonnable? Ont-ils le droit de reprocher au gouvernement de ne rien faire, quand eux-mêmes n'ont pas le courage de s'assembler pour dire ce qui leur faut? Il n'y a pas une profession, un corps quelconque qui ait montré depuis quinze ans autant de faiblesse, autant d'indifférence pour son honneur et sa prospérité. Un avocat, un seul avocat dévoué aurait pu changer tout le système.

LA QUESTION DES ÉCOLES.

Le *factum* de Mgr. Sweeny n'a pas changé l'opinion des Conseillers en loi de la Couronne. Ils ont décidé pour la deuxième fois que les lois iniques passées par le gouvernement local de cette province pour forcer les catholiques d'entretenir des écoles protestantes, étaient valides. Les catholiques du Nouveau-Brunswick sont dans la consternation; ayant perdu leur cause à Ottawa et en Angleterre, ils n'ont plus, pour planche de salut, que leur appel devant le Conseil Privé des décisions rendues par les tribunaux du Nouveau-Brunswick. Mais c'est une triste planche de salut.

L. O. D.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Le feu a détruit une trentaine de maisons aux Tanneries des Rolland et jeté sur le pavé quatre-vingts familles.

Sir John a fait entendre que l'île du Prince Edouard entretrait dans la Confédération durant cette session même.

Mademoiselle Lajennesse (L'Albani) est en ce moment à Londres où elle continue de se distinguer.

On dit que Lord et Lady Dufferin iront, aussitôt après la session, s'installer à Spencer Wood. Québec est la ville de prédilection de Son Excellence.

M. J. A. N. Provencher, commissaire des sauvages pour le territoire du Nord-Ouest, est parti pour Manitoba.

Nous apprenons avec la plus vive satisfaction que la Compagnie de Kennebec a réussi à vendre en Angleterre ses bons pour la construction de ce chemin.

Le Séminaire de Québec doit donner une fête publique, le 17 juin prochain, à l'occasion du deux-centième anniversaire de la découverte du Mississippi par le père Marquette et par Joliette.

Samedi matin, vers trois heures, dit le *Canadien*, les hommes à bord du steamer *Contest*, qui était au quai du marché Champ-plain, ont vu une personne s'approcher du bord du quai avec un panier, puis le jeter immédiatement dans le fleuve. Ils ont entendu l'enfant qui s'y trouvait, crier et ont vu cette personne fuir. Les hommes du steamer se sont hâtés d'aller au secours du petit malheureux, mais ils n'ont pu recueillir que le panier, l'enfant était au fond de l'eau.

St. Luc, 6 mai.—Un phénomène extraordinaire, arrivé dernièrement à St. Luc, ne vient guère à l'appui de l'opinion généralement répandue parmi nous que les rives du St. Laurent sont les plus solides du monde et que nous pouvons y dormir en paix. Voici le fait.

M. Ferdinand Manie, de cette paroisse, travaillait, mardi de la semaine dernière, à l'érection d'une grange sur la terre d'un cultivateur de la *Petite Swanne*, lorsque vers deux heures de l'après-midi il entendit tout à coup un grand bruit, comme celui d'une bâtisse qui s'écroule avec fracas, et au milieu de tous cela comme des détonations d'armes à feu.

Il dirige immédiatement ses regards du côté d'où lui vient le bruit et, à sa grande stupeur, aperçoit à une distance d'environ trois arpents, une masse de terre de la forme et des dimensions d'un tonneau, s'élever jusqu'à la hauteur de 15 à 16 pieds, puis laisser échapper à son sommet une colonne de fumée qui monta très haut et s'évanouit à l'instant. La terre était déjà retombée sur elle-même quand la fumée eut disparu. On se rendit sur les lieux et l'on trouva, à l'endroit même où la terre avait été soulevée, une espèce de mare boueuse et toutes les marques d'un bouleversement très considérable.

M. Manie est le seul qui ait été témoin oculaire du phénomène, mais nous nous croyons autorisés à le croire sur parole. Du reste il n'est pas le seul qui ait entendu le bruit, et plusieurs personnes sortirent de leurs maisons pour découvrir les causes du vacarme. Il y a quelques années, nous assure-t-on, on entendit un bruit analogue dans la même direction, quoique moins considérable que cette année. Tout enfin porte à croire qu'il ne s'agit ni plus ni moins que d'une véritable explosion volcanique.

On organise à Bologne ainsi qu'à Turin et autres villes d'Italie, de grandes démonstrations catholiques pour le 25 mai, fête de saint Grégoire VII et huit-centième anniversaire de son exaltation sur le trône occupé aujourd'hui par Pie IX.

M. JAMES I. FELLOWS, Chimiste: *Monsieur*.—Pendant plusieurs mois passés, j'ai employé votre Sirop composé dans des cas de premier degré de phthisie, bronchite chronique, et autres maladies de l'estomac, et je n'hésite nullement à dire qu'il tient le premier rang parmi les remèdes employés contre ses maladies. Etant un tonique excellent pour les nerfs, il exerce une influence directe sur le système nerveux, et par cela donne une nouvelle vigueur au corps.

C'est un grand plaisir pour moi de recommander un remède qui est réellement efficace dans les maladies pour lesquelles il est administré, tandis que tant d'autres qui sont annoncées ne valent rien. Je suis, Monsieur,

Votre, etc.

Z. S. EARLE, JR., M.D.

St. Jean, N. B., Janvier, 1868.

RONDEAU.

DÉDIÉ À DÈLLE. L.

Anna, faut-il qu'en ce bas monde
Une douleur vive, féconde,
Nous puisse conduire au tombeau?
Cela n'est point par trop nouveau,
Se voit sur la terre et sur l'onde.
Mais endossons notre fardeau;
Allons par terre aussi par eau
Et prenons-y ce qui abonde,
Anna.

Si, à la lueur du flambeau,
Nous apercevons le hameau
Où se termine notre ronde,
N'en n'exigeons pas de plus beau:
Jouissons d'une paix profonde,
Anna.

Avril, 1873.

J. C. B.

MORT TRAGIQUE A ST. JEAN D'IBERVILLE.

Il y a environ cinq ans, un tailleur de cette ville du nom de J. McDonough allait établir sa résidence à St. Jean d'Iberville. McDonough devint riche en peu de temps; il fit l'acquisition de plusieurs lots, sur lesquels il fit construire de magnifiques bâtisses. Mais le propriétaire de ces richesses acquises si promptement devait terminer ses jours d'une façon bien tragique et jeudi soir, son beau-frère, M. Charles Berger, de la rue St. Constant, Montréal, recevait un télégramme de Madame McDonough, disant: "McDonough est mourant." Après avoir lu cette dépêche, M. Berger voulut prendre le train de St. Jean, mais il était trop tard et il lui fallut attendre au lendemain; vendredi, avant son départ, il reçut un autre télégramme lui annonçant que son beau-frère était mort jeudi soir, à 10 heures et demie. M. Berger se rendit à St. Jean et voici les détails qu'il apprit en arrivant chez sa belle-sœur:

Dans la soirée du premier mai, le professeur Pratt, dompteur de chevaux, donnait des exercices auxquels assistait M. McDonough. Pendant la soirée, il conversa avec ceux qui l'entouraient, et ayant dit, parait-il, quelques paroles désagréables à un charretier, ce dernier lui signifia de se taire. Quelques instants après McDonough demanda qui avait tenu ce langage insultant. Le charretier se leva et répondit: "c'est moi," puis, courant sur McDonough, il le saisit à la gorge et le renversa. Avant cette scène, le chef de police qui était présent, avait dit au charretier de ne pas troubler l'ordre. Au moment où le chef de police allait rétablir la paix, un homme doué d'une force herculéenne, du nom de Jacob et exerçant le métier de forgeron, saisit McDonough par ses habits et le secoua violemment.

Le chef de police voulut mettre fin à cette scène malheureuse, mais le forgeron ne s'arrêta que lorsqu'il eut mis McDonough à la porte du cirque. Lorsque cet Hercule eut laissé le malheureux tailleur, il paraît qu'il a dit: "Je lui ai donné une bonne raclée."

Depuis cette soirée, McDonough s'est plaint qu'il souffrait d'horribles douleurs dans l'estomac; il crachait le sang. Son mal s'aggrava rapidement et, comme nous l'avons dit, il mourut à 10 heures et demie, jeudi dernier.

M. le coroner Peltier a commencé une enquête vendredi soir.

MYSTÉRIEUSE DISPARITION.

Samedi, en se levant, M. Damase Masson, qui demeure au No. 62, rue Berry, constata la disparition de sa servante. Il la chercha d'abord, sans grande inquiétude, dans les différentes parties de la maison, mais en faisant ces perquisitions, il constata avec la plus grande surprise qu'une des vitres de la porte donnant sur la cour avait été enlevée, et comme le mastic qui la retenait au dehors avait été fraîchement gratté, il devenait évident qu'un malfaiteur avait pratiqué cette ouverture, dans le but d'ouvrir la porte qui était fermée à clef et de s'introduire dans la maison.

De plus, une porte conduisant du hangar dans une petite ruelle, était ouverte et dans la cour on voyait de nombreuses traces de pas.

Inquiet de ces découvertes, M. Masson se rendit à la chambre de sa servante, où il constata une chose qu'il n'avait pas remarquée d'abord, c'est-à-dire que pas un seul de ses vêtements manquait et qu'elle avait dû nécessairement quitter la maison en costume de nuit.

Le champ des suppositions est ouvert, mais le problème est trop compliqué pour qu'on arrive de suite à une solution.

Rien n'a disparu dans la maison; on ne peut donc croire à un vol. L'âge de la servante, son peu de charmes, enlève toute idée d'enlèvement. Resterait donc un crime, mais quel en serait le mobile?

Quoi qu'il en soit la police n'épargne ni ses peines ni ses démarches, et les détectives Bouchard et Arcand qui ont l'affaire en mains, trouveront sans doute avant qu'il soit longtemps quelqu'indice révélateur.

P. S.—La servante se nomme Clotilde Roy dite Portelance; sa famille habite Ste. Marthe. Elle a deux sœurs placées dans des familles de Montréal; l'une d'elles chez M. Perrault, architecte.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chacune.

NAISSANCE.

A West Boylston, Mass., le 2 mai, la dame de M. Honoré Le Maître Augé, un fils.

MARIAGES.

A St. Hyacinthe, le 6 courant, par le Rév. Ls. Girard, M. J. B. Brousseau, marchand, à Dlle Delphine Richer, tous deux de St. Hyacinthe.

A St. Romuald, comté de Lévis, le 21 avril dernier, par le Rév. M. P. Saz. N. M. Damien Légaré, fils de feu Honorable Joseph Légaré, à Dlle Susanne Célanire Lambert, dernière fille de M. Julien Lambert de St. Romuald.

DÈCES.

A Québec, le 9 courant, à l'âge de 68 ans après une maladie de plusieurs mois souffrante avec une résignation vraiment chrétienne, Dame Joséphine Deschamps, épouse de J. B. Meilleur, For., M.D., ci-devant Surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada et maintenant Député Régistrateur pour la Province de Québec.